

ARRIVÉE DU DPE 2021 : DiagINBOX S'ADAPTE À LA RÉGLEMENTATION !

Rappel : Le nouveau Diagnostic de Performance Énergétique est entré en vigueur au 1er juillet 2021

Une référence efficace de lutte contre les logements énergivores et polluants !

Que retenir de ce changement en tant que Diagnostiqueur Immobilier ?

1/ Méthode de calcul unique	2/ Durée de validité du DPE	3/ Opposabilité du DPE en conformité avec la loi ELAN	4/ Nouvelle étiquette
La méthode de calcul 3CL sera la seule pour le DPE d'un logement existant.	Les diagnostics réalisés à partir du 1er juillet 2021 sont valables pendant 10 ans.	En cas d'erreur dans le DPE en particulier au niveau du descriptif, l'acquéreur pourra se retourner contre le propriétaire. Sa responsabilité pourra être engagée. Le diagnostiqueur doit tracer toutes ses sources d'informations.	Apparition d'une nouvelle étiquette «énergie» comprenant la consommation d'énergie primaire et les émissions de gaz à effet de serre.

Qu'en est-il des anciens DPE ?

- ✓ Seront valables jusqu'au 31 décembre 2022, les diagnostics réalisés entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2017.
- ✓ Seront valables jusqu'au 31 décembre 2024, les diagnostics réalisés entre le 1er janvier 2018 et le 30 juin 2021.

Soyez opérationnel pour le DPE 2021 en utilisant DiagINBOX !

Le nouveau DPE développé sur DiagINBOX en conformité avec la réglementation.

Nouveauté !

Le module DPE dans DiagINBOX est multiplateforme: disponible à la fois sur interface mobile (ex: tablette Android) et sur PC, garantissant une très grande souplesse/flexibilité dans les saisies d'information.

Sans engagement, accédez gratuitement au module de démo DiagINBOX pour réaliser vos DPE.

Flashez le QR code et demandez votre accès à DiagINBOX :



A PROPOS DE DiagINBOX

C'est une solution métier composée de deux applications (bureau et terrain) dédiée à vous Diagnostiqueur Immobilier. L'outil vous accompagne au quotidien pour gérer les aspects organisationnels et terrain de toute votre activité en temps réel. Aussi, nos équipes travaillent constamment à faire évoluer le logiciel et nous vous informerons régulièrement des mises à jour.

Faites le pas et testez DiagINBOX !

Nouvelle présentation du DPE, plus lisible et compréhensible, comportant :

- Les étiquettes énergie et émission de gaz à effet de serre
- Une estimation du coût annuel énergétique d'un logement
- L'indicateur du confort d'été
- Les indicateurs sur les déperditions énergétiques
- Les recommandations sur : l'usage / la bonne gestion et l'entretien des équipements / les travaux

Diagnostic de performance énergétique		
N° :	Date :	
Variable jusqu'au :	Diagnosticteur :	
Type de bâtiment :	Signature :	
Année de construction :		
Surface habitable :		
Adresse :		
Propriétaire :	Propriété des installations communes (s'il y a lieu) :	
Nom :	Nom :	
Adresse :	Adresse :	
Consommations annuelles par énergie		
obtenues par la méthode :	version :	prix moyen des énergies indexés au :
	Consommations en énergie finale	Frais annuels d'énergie
détail par énergie et par usage en kWh _{ep}	détail par usage en kWh _{ep}	C TTC
Chauffage	kWh _{ep}	
Eau chaude sanitaire	kWh _{ep}	C TTC
Refroidissement	kWh _{ep}	C TTC
CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS	kWh _{ep}	C TTC
Consommations énergétiques pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement		
Consommation conventionnelle :	Estimation des émissions :	
kWh _{ep} /m ² .an	kg éqCO ₂ /m ² .an	



DPE diagnostic de performance énergétique

(logement individuel)

N° : 2020/236522
 établi le : 12/04/2021
 valable jusqu'au : 12/04/2023

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et sous combien des postes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : [certif_dpe2021](#)

adresse : 138 rue Amélie, 75011, Paris / étage 3, porte 1
 type de bâtiment : appartement
 année de construction : 2003
 surface habitable : 63m²
 propriétaire : Tony Chêne
 adresse : 20 rue des Lilas, 75011, Paris

consommation énergétique

nombre de classes

A B C D E F G

très basse consommation

très basse consommation

très basse consommation

très basse consommation

très basse consommation

très basse consommation

très basse consommation

très basse consommation

émissions de gaz à effet de serre

par émissions de CO₂

A B C D E F G

très basse émission

très basse émission

très basse émission

très basse émission

très basse émission

très basse émission

très basse émission

très basse émission

estimation des coûts annuels d'énergie

entre 2500€ et 3500€ par an

Prix moyen des énergies calculés au 1^{er} janvier 2021 (abonnement compris)

Consultez les autres facteurs d'énergie sur [diaginbox.fr](#)

Bon à savoir :

Les DPE 2021 donnent lieu à des nouvelles classes énergétiques avec double-seuils de valeur

Classe	Plages d'indicateur correspondant : Consommation totale d'énergie primaire («Cep»), en kWh _{ep} /(m ² .an) et émissions de gaz à effet de serre («EGES» en kg éqCO ₂ /m ² .an)
A	Cep < 70 ET EGES < 6
B	(70 ≤ Cep < 110 et EGES < 11) ou (6 ≤ EGES < 11 et Cep < 110)
C	(110 ≤ Cep < 180 et EGES < 30) ou (11 ≤ EGES < 30 et Cep < 180)
D	(180 ≤ Cep < 250 et EGES < 50) ou (30 ≤ EGES < 50 et Cep < 250)
E	(250 ≤ Cep < 330 et EGES < 70) ou (50 ≤ EGES < 70 et Cep < 330)
F	(330 ≤ Cep < 420 et EGES < 100) ou (70 ≤ EGES < 100 et Cep < 420)
G	Cep ≥ 420 ou EGES ≥ 100

Mettez-vous en ordre de marche du DPE 2021 !

Ne perdez pas de temps et demandez dès maintenant vos accès **DiagINBOX**



Une question, un devis, un RDV personnalisé ?

contact@diaginbox.fr

www.diaginbox.fr

